



OFFRE DE STAGE

## **Elaboration de projets agroécologiques sur le PAEN des Verdisses**

### **Contexte :**

Dans le cadre de sa compétence agriculture, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, œuvre au maintien et au développement de l'agriculture sur son territoire. A cet égard, elle accompagne les exploitants agricoles et les porteurs de projets et s'efforce de protéger le foncier et de ce fait de reconquérir les terres non exploitées.

La CAHM est partenaire du PAEN « Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains » des Verdisses, et assure la gouvernance et l'animation du projet avec le Conseil départemental de l'Hérault, le Conservatoire du littoral et les villes d'Agde et de Vias.

Le secteur des Verdisses, localisé sur les deux communes littorales (90% sur Agde, 10% sur Vias), est une plaine humide littorale, agricole et naturelle de près de 650 ha, traversée par un réseau hydraulique dense (cours d'eau, canaux...) débouchant sur la mer. Ce territoire à la salinité élevée est depuis plusieurs années victime de déprise agricole et de cabanisation, engendrant une dégradation générale du milieu. La protection environnementale et les activités agricoles sont intimement liées sur ce territoire. En effet, l'équilibre hydraulique et salin sur ce secteur est interdépendant des activités agricoles qui permettent notamment l'entretien des canaux et des terres agricoles (salinité).

L'enjeu majeur du PAEN est de réinvestir ce territoire pour protéger le patrimoine naturel en réintroduisant une agriculture durable respectueuse des milieux littoraux tout en organisant une production alimentaire de qualité afin de répondre aux besoins de la population locale

Compte tenu des potentialités agricoles du territoire, des enjeux environnementaux et de la complexité de la ressource en eau, le territoire du PAEN est sectorisé en 2 grandes zones : secteur à vocation agricole (au Nord) et secteur de prairies humides essentiellement dédiée au pâturage (au Sud). Dans le cadre du secteur à vocation agricole, un îlot prioritaire de 57 ha a été identifié pour une reconquête agricole.

### **Missions proposées**

A ce jour si les actions d'acquisitions foncières sont bien engagées, il est nécessaire d'entrer dans une phase plus opérationnelle visant l'implantation de cultures adaptées.

Il s'agit :

- D'accompagner la structuration du projet d'îlot viticole en coordination avec les partenaires technique du projet (Chambre d'agriculture de l'Hérault, CEN Occitanie, Caves Richemer, les 5 coopérateurs concernés, ...) :
  - Diagnostic des pratiques viticoles des 5 coopérateurs,
  - Proposition de plan d'actions changement de pratiques/ expérimentation pour chaque viticulteur sur les axes de travail suivants : biodiversité, réduction des intrants, maîtrise de la fertilité des sols, gestion agropastorale, gestion quantitative de l'eau, lutte contre la salinité des sols et adaptation au changement climatique
  - Mise en place d'indicateurs agroécologiques de suivi du projet
- De proposer des îlots (culture et élevage) à mettre à disposition pour l'installation des porteurs de projets. Ces activités devront prendre en considération les enjeux d'alimentation durable du territoire. La réflexion et les propositions faites devront prendre en compte les pratiques agricoles à mettre en œuvre ou en expérimentation face aux problématiques de changement climatique.

### **Profil :**

Stage de 6 mois : mars/avril à juillet/août 2024

Lieu de travail principal : Pézenas, déplacements sur le territoire (véhicule de service et ou personnel),

Formation : Bac + 5, en agriculture / agronomie, agroécologie, développement local, aménagement du territoire

Envoi CV + LM avant le 3 janvier 2024 à Stéphanie FAURE - Service agriculture durable, Direction de l'agriculture productions et gestion de l'espace, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée : [s.faure@agglohmed.net](mailto:s.faure@agglohmed.net)